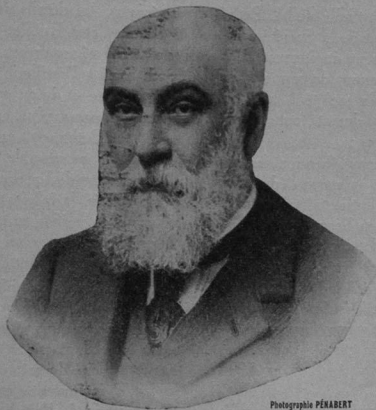


Notice biographique



Photographie PÉKABERT

DANIEL BETHMONT (1858-1924)

La métallurgie du cuivre vient de se voir enlever un de ses représentants les plus distingués, des plus justement en vue, dans la personne de M. Daniel Bethmont, Président du Conseil d'administration de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives, décédé subitement le 4 mai 1924.

Issu d'une vieille famille de robe, M. Bethmont entra, au début de sa carrière, dans l'administration et fut conseiller référendaire à la Cour des Comptes, dont son père était Premier Président.

La haute culture littéraire et juridique de M. Bethmont semblait lui réserver dans l'administration un brillant avenir quand survint, en 1889, le fameux krach du cuivre qui entraîna la chute de la Société Industrielle et Commerciale des Métaux dont M. Eugène Secrétan, son beau-père, était le fondateur et le Président.

Se raidissant contre l'adversité, M. Secrétan était résolu à reconquérir sa place dans la métallurgie du cuivre. Le procédé Elmore de fabrication des tubes de cuivre par l'électrolyse venait de naître en Angleterre ; M. Secrétan l'introduisit en France, à l'usine de Dives, créée spécialement à cet effet, et il trouva dans M. Daniel Bethmont, son gendre, le collaborateur le plus dévoué et le plus assidu.

Très simplement, M. Bethmont renonça au brillant avenir qui l'attendait à la Cour des Comptes pour entrer dans l'industrie et s'attacher à la fortune de la nouvelle affaire qui, sous l'énergique impulsion de ses promoteurs, prit rapidement un grand essor.

A la mort de son beau-père, survenue en 1899, M. Bethmont entra dans le Conseil de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives et depuis 1903, il

assuma seul, en qualité d'administrateur directeur, la conduite de l'affaire qui traversait à cette époque une passe difficile en raison des variations importantes des cours des métaux.

L'histoire de la carrière industrielle de M. Bethmont et celle du développement de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives sont étroitement liées entre elles ; il est donc intéressant de rappeler ici quelques-unes des étapes de la société à laquelle M. Bethmont a consacré, sa vie durant, tout son travail et toute sa haute intelligence.

Doué d'une remarquable compréhension des affaires, ce fin lettré, ce juriste qu'aucune éducation technique ne préparait à l'industrie, s'était rapidement assimilé, à l'école de son beau-père M. Serretan, les principes essentiels de conduite d'une grande affaire métallurgique.

Son premier soin fut de s'adjoindre des techniciens dont la collaboration était indispensable pour mener à bien la lourde tâche que, non sans audace, il avait assumée « à la stupefaction de ses confrères et de ses concurrents », disait en 1908 M. Ghesquière.

Et en fait, les débuts furent difficiles, mais M. Bethmont sut inspirer à tous ses collaborateurs un affectueux dévouement et obtenir d'eux l'effort continu grâce auquel s'établit définitivement la prospérité de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives.

C'est ainsi que des économies importantes furent réalisées dans les fabrications, la production de l'usine doublée, et l'ère des bénéfices ouverte.

En même temps, la prudence du chef réduisait sagement les distributions de dividendes et constituait d'importantes réserves qui mirent la Société à l'abri des pertes éventuelles pouvant résulter de la fluctuation des cours des métaux.

Une mention spéciale doit être réservée à la création à Dives en 1906-1907 d'un atelier de douilles de canons à tir rapide, fabrication jusque-là centralisée dans les arsenaux de l'Etat.

M. Etienne, Ministre de la Guerre, qui avait été vivement frappé lors de l'affaire d'Agadir de l'insuffisance manifeste des arsenaux en cas de guerre,

résolus de confier une partie des fournitures de douilles à l'industrie privée. M. Bethmont, consulté à ce sujet, décida sans retard que Dives prendrait une part de ces fournitures ; il fit étudier, par ses ingénieurs, les détails de la fabrication à Puteaux, à Rennes, et à Ruelle, puis installer les ateliers et le matériel nécessaire et avant la fin de 1908 Dives avait livré à l'artillerie 300.000 douilles de 75. Par la suite et jusqu'en 1914, faute de crédits, l'Etat ne passa plus aucune commande ; malgré cela, M. Bethmont, prévoyant trop justement les événements, ne cessa de faire développer la capacité de production de l'atelier, de sorte qu'à l'ouverture des hostilités, la fabrication put être immédiatement reprise et intensifiée au point que Dives fut pendant la guerre un des plus importants fournisseurs de douilles de l'armée et de la marine.

En 1912 se produisit un fait important et tout nouveau : il s'agit d'introduire en France la fabrication du duralumin, jusque-là pratiquée uniquement en Allemagne et en Angleterre. M. Bethmont, sollicité de prêter son concours à cette innovation si intéressante et convaincu du développement certain de l'application des alliages légers à l'aéronautique, fit entreprendre la production du duralumin à Dives d'abord, puis dans les usines de la Société du Duralumin, dont il resta Président jusqu'à sa mort.

Pendant la guerre, la Société d'Electro-Métallurgie de Dives, sous l'énergique impulsion de son chef, animé de la ferme résolution de satisfaire, dans toute la mesure possible, aux programmes de fabrication sans cesse accrus, donna une extension considérable à toutes ses fabrications au point que, grâce à l'effort intense et continu de tout le personnel de la Société, la production d'avant-guerre fut plus que triplée et que l'usine entreprit même dès le début des hostilités, la fabrication, nouvelle pour elle, des obus emboutis en acier de 105 et de 155.

En 1905, l'activité de la guerre sous-marine rendit précaire l'approvisionnement de la France en cuivre affiné ; et le Ministre de l'Armement sollicita de la Société d'Electro-Métallurgie de Dives d'ar-

ganiser la production des cathodes de cuivre. La réponse à cette suggestion ne se fit pas attendre.

M. Bethmont fonda la Société Hydro-Electrique et Métallurgique du Palais, filiale de Dives, et fit entreprendre par cette Société, au Palais, près Limoges, loin de la zone des armées, la création d'une importante raffinerie de cuivre électrolytique, alimentée en énergie par une chute de la Vienne que la Société venait d'acquérir peu de temps auparavant.

L'usine, dont la construction fut retardée par les multiples difficultés inhérentes à la guerre, ne put être mise en marche qu'à la fin de 1918. Elle raffine aujourd'hui les cuivres bruts d'outre-mer et tous les déchets cuivreux d'origine française et produit actuellement 1.000 tonnes de cathodes par mois. Cette usine constitue, en cas de guerre, un établissement de toute première nécessité pour la défense nationale.

Le manque de combustible pendant la guerre incita M. Bethmont à accepter les propositions qui furent faites à Dives en 1918 d'entreprendre l'aménagement des chutes de Taurion, situées à 40 kilomètres environ de Limoges et capables de produire une force d'environ 10.000 kw.

Après une étude approfondie des meilleures conditions de cet aménagement, la concession des chutes fut obtenue en juillet 1923 ; M. Bethmont, prématurément enlevé, n'aura pas eu la satisfaction de voir la réalisation de ce projet qu'il avait à cœur de mener à bonne fin.

Une dernière création, toute récente (1922), due à l'initiative personnelle de M. Bethmont, est celle de l'atelier de frappe de monnaies de Poissy, de la Société Française de Monnayage dont il était le Président.

Ayant appartenu autrefois à l'administration et

connaissant le soin jaloux avec lequel elle garde ses prérogatives, M. Bethmont obtint du ministère des Finances l'autorisation de créer l'atelier de monnaies de Poissy. Cet atelier est en principe affecté à la frappe exclusive de monnaies étrangères en métaux communs, mais il a pu, à diverses reprises, apporter une aide efficace à l'Administration des Monnaies au moment du remplacement des coupures des Chambres de Commerce par des jetons métalliques.

Dans cette œuvre industrielle si variée dont les exemples ci-dessus ne rappellent qu'une partie, la part prise par M. Bethmont fut très importante ; elle se caractérise surtout par la mise à l'étude des problèmes et par la décision nette et rapide du chef ordonnant la mise à exécution des solutions proposées par ses collaborateurs quand elles lui paraissaient conformes tant à l'intérêt de la Société qu'à l'intérêt du pays.

La compétence juridique de M. Bethmont l'avait fait à juste titre désigner comme représentant de la métallurgie du cuivre au Comité des Forges et à la Chambre syndicale des forces hydrauliques.

Enfin, M. Bethmont était administrateur de la « Revue de Métallurgie » ; il prodiguait à son Conseil et à ses directeurs ses plus précieux avis et ses meilleurs encouragements, nous indiquant fréquemment les voies à suivre, les sujets à traiter.

Tous ses collègues, ses collaborateurs et ses amis ont présente à l'esprit la figure attachante de cet homme affable à l'œil pétillant d'intelligence qui savait émailler de mainte anecdote les entretiens les plus sérieux, et tous regrettent profondément la disparition soudaine de ce grand industriel et de ce parfait galant homme.

Henri CARDOZO, Léon GUILLET.